

Installations classées



Des résultats d'analyses pas très encourageants !

La commission Eau du Collectif des Associations de Défense de l'Environnement a rendu public son travail de contrôle des usines classées de notre zone. Nous publions ici leur document. Les résultats de ce travail montrent clairement que les mauvaises habitudes perdurent. On notera une fois de plus que ce sont les associations qui jouent un rôle de veille environnementale et d'information. Seule la pression croissante des riverains peut ensuite entraîner un réel changement et des progrès significatifs.

2. Infos en vrac

3. Citoyens, ne craignez rien...

4. Brèves sociales

5. NON au dragage de l'Aiguette !

6 - 7. Installations classées de notre région

8 - 9. Quatrième Forum Social du Pays Basque

10. ATTAC : mondialisation et démocratie

11. Assainissement autonome - 3

12. Cultures : «Villa Paranoïa»

BIMESTRIEL - 2,30 €

N° 109

JUILLET / AOUT 2005

ISSN 0998 - 2787

CNC fermée

L'entreprise de ferroutage filiale de la SNCF « CNC », à Hendaye, a été fermée le mois dernier. Alors qu'on assouplit la législation sur les 35h pour aider les transports routiers, on laisse ainsi couler la Compagnie Nouvelle des Conteneurs qui permettait un transport combiné sur le rail. A l'heure où après l'incendie du tunnel de Fréjus on reparle des nécessaires autoroutes ferroviaires de fret, on prend ici l'orientation inverse.

L'anchois au cœur de la tourmente

Grosse tension sur nos côtes au sujet de l'anchois. Campagne catastrophique des bateaux traditionnels (et sélectifs) qui décident de ne plus reprendre la mer au sud de la Bidasoa. Ils réclament un arrêt de la pêche pour laisser les stocks se reconstituer. Un rapport du Conseil International pour l'exploration des mers préconise d'ailleurs la fermeture immédiate. En réponse, les pélagiques déjà montrés du doigt pour leur pêche non sélective et destructrice, prennent la mer et continuent la pêche des stocks qui subsistent. Manif pour la fermeture au Sud, blocage du port de Bayonne au Nord pour la poursuite de la pêche. Bruxelles tranchera-t-elle assez vite pour empêcher des incidents et sauver la ressource ? En tout cas, l'enjeu ici est la protection des espèces et de l'avenir de la pêche. La course en avant qui consiste à piller les mers sans se soucier de l'avenir nous semble suicidaire.

Hazketa polluée

Ce cours d'eau a été gravement atteint mi-juin et les anguilles et poissons sont morts en nombre. La partie touchée est évidemment la partie en aval de la décharge. L'association Hazketa 2010, membre du CADE souligne qu'à de nombreuses reprises elle a signalé la mauvaise qualité des lixiviats et des écoulements et que pourtant rien ne change. Une fois de plus, de tels incidents hypothèquent gravement le potentiel de confiance que les riverains d'une décharge peuvent éprouver. Avant le projet, tout baigne, les beaux dossiers bien colorés rassurent tout le monde, puis, une fois le projet réalisé, les lendemains qui déchantent apparaissent. Dans ce domaine plus qu'ailleurs, les exploitants doivent être TOTALEMENT IRREPROCHABLES. Sinon il ne faudra pas s'étonner des énormes oppositions à toute implantation.

Water ou ouaterre

Lutter contre les préjugés

Qu'est-ce qui fait vendre un produit ? Son image, c'est-à-dire les fantasmes que l'industriel arrive à faire apparaître dans la pensée du consommateur. Il y a des objets plus porteurs que d'autres, notre imagination sera davantage stimulée par une jolie voiture que par une crème à récurer, même si elle sent le citron. Et pourtant, nous autres activistes environnementaux, nous nous sommes attelés à sensibiliser les citoyens sur la pollution de l'eau, de l'air, éléments qui ont tellement accompagné notre développement qu'il nous semble évident de pouvoir en profiter éternellement. Et pourtant depuis quelques années nous attirons l'attention sur la gestion des déchets ménagers, sujet bien peu porteur, car si l'on s'intéresse à ce qu'il faut avant, on préfère fermer les yeux sur ce qui vient après. Et pourtant, cher lecteur, nous allons continuer notre marche opiniâtre avec un sujet quasi-tabou dans nos sociétés occidentales, qui, en plus d'avoir une utilité peu évidente, jouit d'une esthétique pour le moins contestable et est accompagné d'une odeur souvent qualifiée de nauséabonde. Tu l'as compris, cher lecteur, il est temps aujourd'hui de parler du traitement de nos rejets humains auxquels, il faut bien l'avouer, nous sommes aussi liés qu'à l'eau ou à l'air.

Savez-vous compter ?

Nous sommes six milliards d'humains sur la Terre, et en 2025, il est prévu que nous soyons huit milliards. Chaque fois que nous tirons la chasse, c'est six litres d'eau « potable » qui ne le sont plus. Si on compte une moyenne de quatre chasses par jour, il faut 1440 millions de litres rien que pour la France et 192 000 millions de litres pour la Terre (à condition que tout le monde puisse dis-

poser du même confort que nous).

La part des WC est de l'ordre du 1/3 de notre consommation d'eau et il est admis que l'humanité consommera d'ici 20 ans les 3/4 de toutes les ressources possibles du globe en eau douce.

Les toilettes sèches

L'humain a vécu plus longtemps sans chasse d'eau qu'avec, il est temps de revenir à une gestion plus rationnelle.

C'est ce que nous explique Joseph Orszagh à travers ses publications (voir à ce sujet le site associé : <http://www.eco-bio.info/ouaterre.html>). D'après ses travaux il est possible de se passer d'eau (potable) en mélangeant rejets et éléments carbonés sous forme de copeaux de bois. De nombreux témoignages attestent que les odeurs sont maîtrisées, que la fréquence des vidages est hebdomadaire, et que l'on obtient un compost d'excellente qualité.

Sur le site « Eau vivante 31 », http://eauvivante31.free.fr/article_toilette_seche_0311.html, nous trouvons aussi des commentaires encourageants : « *Le recyclage optimum de nos déchets solides et liquides, correctement gérés représente un atout, voir même une ressource, pour sortir de la crise fort préoccupante des sols dénaturés qui menace notre économie agricole. La nature, dans sa simplicité, a enseigné aux hommes que le déchet organique est toujours la nourriture, la ressource d'un autre. Sur ce principe de chaîne alimentaire repose le fondement même de la vie. Permettre à cette loi de s'exprimer conduit à l'abondance. L'enfreindre conduit aux nuisances que nous connaissons, car inconsidérément gérés, nos déchets nous reviennent comme un boomerang en détériorant notre santé et notre qualité de vie.*

Au sein d'une forêt, par exemple, les feuilles tombent en automne, sont décomposées par les bactéries et micro-organismes du sol et donnent un humus stable qui nourrit les arbres. »

Alors, à vos seaux, pour un monde plus harmonieux.

CRL.

Liens complémentaires :

- <http://www.herodote.net/histoire10122.htm>
- <http://www.lenntech.com/fran%C3%A7ais/faq-eau-quantite-2.htm>



Citoyens, ne craignez rien... les normes sont respectées !

Ces mots ont la prédilection des responsables. Ils reviennent souvent dans leurs discours. C'est un fait, les élus plus que quiconque, veulent avoir une bonne opinion d'eux-mêmes. En cela les normes les aident beaucoup. Elles sont élaborées par les industriels qui fabriquent les produits et par une nébuleuse de cabinets dont la mission essentielle est d'aider le développement des industries. En matière de santé cela devient problématique. Quand une norme prétend définir un seuil de toxicité, quel est vraiment son objectif : s'assurer que le produit n'a pas d'impact ou faire en sorte que le produit soit économiquement « compatible ».

C'est l'éternelle problématique des gens qui contrôlent la fabrication. Cela a été le dilemme des architectes du World Trade Center. Devaient-ils prendre en compte l'impact d'un Boeing 767, avec les réservoirs pleins de kérosène, avec pour conséquence de réaliser un produit trop cher ? A l'époque de la construction, ils ont estimé que le risque était négligeable. On connaît la suite.

Les incinéra-tueurs

Dans le cas des rejets des incinérateurs de déchets ménagers, la problématique est plus vicieuse. Dans son rapport au parlement belge, le cancérologue Eric Pluygers dénonce le mécanisme d'empoisonnement de la dioxine : « les effets des dioxines sur les trois systèmes de contrôle que sont le système nerveux, le système endocrinien et le système immunitaire ont fait l'objet d'études concordantes qui se sont précisées au fil des années ; on signale notamment des troubles immunitaires, des dérèglements hormonaux, des altérations neuro-comportementales qui vont retentir sur pratiquement l'ensemble des fonctions majeures de l'organisme. Leur atteinte se manifeste en général de manière retardée, souvent des années après l'exposition, parfois seulement à la deuxième géné-

ration ou même à la troisième génération. Les altérations produites se situent au plan moléculaire et n'entraînent habituellement pas de conséquences immédiatement perceptibles et reconnues comme résultant d'une exposition aux dioxines : par exemple, une hypothyroïdie, ou un léger retard intellectuel, ou une sensibilité anormale aux maladies infectieuses... » Vous avez tout compris : ce n'est pas seulement vous qui êtes empoisonnés, mais vos enfants et les enfants de vos enfants. Mais d'ici là, les politiques qui auront autorisé ces pratiques seront morts. Il y aura des responsables qui ne seront pas coupables et des coupables qui ne seront plus là.

Comment les normes sur les dioxines sont élaborées

«La « norme » représente la concentration d'une substance toxique qui ne doit pas être dépassée si l'on veut éviter les effets nocifs sur la santé ; elle sert de base pour établir les réglementations tant en ce qui concerne la concentration dans le milieu ambiant (air, eau, sol) que dans l'alimentation. Il s'ensuit la notion de Dose Journalière Admissible, DJA, qui doit définir des doses auxquelles la population peut être exposée sans risques pour la santé.

Les « normes » qui seront finalement arrêtées à la suite de « réunions de consensus » entre l'OMS et d'autres instances internationales comme la FAO (Food and Agricultural Organization) **prennent en compte en premier lieu la faisabilité économique, bien avant l'incidence éventuelle sur la santé humaine.** De plus, comme les forums internationaux concernés sont composés d'états aux intérêts souvent divergents – voire opposés – le consensus réalisé est généralement du type « mou » et la « norme » à laquelle on aboutit s'apparente habituellement au « plus petit commun dénominateur. »

Fondamentalement, en ce qui concerne les dioxines, il s'agit donc

d'une norme de convenance qui ne s'appuie pas sur des bases scientifiques (on part souvent d'expérimentations animales auxquelles on applique arbitrairement un coefficient de sécurité, de 10 par exemple) mais prend en compte la possibilité technique de tenir la norme pour une dépense normale qui ne menacera pas le processus économique. »

12 000 cas de cancer pour 60.000.000 d'habitants

On constate une dispersion surprenante des normes pour les dioxines, qui vont de 10 à 1 pg/kg de poids corporel/jour pour la DJA, et de 0,1 à plusieurs ng/m³ pour les émissions, avec une tendance continue à la baisse au fur et à mesure que la connaissance des effets des dioxines se développe. Parmi l'ensemble des normes appliquées de par le monde, une seule se distingue par un niveau d'acceptabilité beaucoup plus faible : c'est celle de l'US EPA aux Etats-Unis, avec une DJA de 0,0064 pg/kg de poids corporel par jour, soit de 100 à 150 fois moins que les normes les plus sévères en application ailleurs. A quoi tient la différence ? La norme EPA n'est pas une norme de convenance, mais une norme scientifique basée sur le mode d'action des dioxines : elle représente la concentration qui entraîne un risque de 1 cancer supplémentaire par 1.000.000 d'habitants pour une exposition de la vie durant (70 ans). Dans la logique de l'US EPA, une ingestion quotidienne de 2pg/kg/jour – ce qui représente la moyenne en Belgique – correspond à 2 cancers supplémentaires pour 10.000 habitants. **Comment est-il possible que des responsables acceptent de telles normes ?**

La synergie des polluants n'est pas prise en compte

Quand on veut augmenter les effets des antibiotiques, on administre un « cocktail » au patient. De même pour les somnifères, les effets des différentes molécules se conjuguent. Pour les dioxines, c'est

pareil, il y a 75 types différents. De plus elles sont associées aux PCB et aux furannes qui ont des effets similaires.

La « norme » ne tient compte ni des synergies, ni de l'effet fœtus-jeune enfant, ni des sensibilités accrues d'ordre génétique, et elle repose sur le concept de seuil d'activité, dont on sait qu'il est obsolète en ce qui concerne les dioxines.

Il n'y a pas de seuil

Les responsables nous serinent que leurs émissions sont inférieures aux seuils de toxicité. D'après le Dr Pluygers, il n'y a pas de seuil. L'absence de seuil signifie qu'une substance est biologiquement active dès sa concentration la plus faible, c'est-à-dire une seule molécule. Dans ces conditions, aucune concentration d'exposition n'est admissible, il n'y a pas de Dose Journalière Acceptable. Ceux qui se réfèrent aux concentrations généralement basses de dioxines dans l'environnement pour leur dénier une action nocive oublient que les quantités citées, de l'ordre du millionième de millionième de gramme, représentent toujours plusieurs dizaines de molécules. Sans oublier que ces « normes » concernent les adultes alors que les cibles les plus vulnérables sont les fœtus et les jeunes enfants.

La dioxine ne s'élimine pratiquement jamais

La bio accumulation est caractérisée tout le long de la chaîne alimentaire, passant par exemple de 3 pg/gramme de matière grasse dans le lait de vache à 34 pg/g. grasse dans le lait maternel, une situation qui va entraîner une exposition très élevée chez le nourrisson. En Belgique, on a pu calculer que dans les provinces les plus contaminées, les nourrissons de 3 à 6 mois absorbent en moyenne 15 pg/kg/jour (contre un minimum de 5,3 pg/kg/jour dans le Luxembourg). Dans le voisinage d'incinérateurs d'ordures ménagères, on note de 10 à 120 pg/kg/jour, et l'on peut s'attendre à trouver des



Par JM. FAYE

Brevés Sociales

Quelques chiffres pour commencer

★ Le SMIC va être augmenté. Rappelons qu'il est de 7,61 euros brut de l'heure (6 euros net) depuis le 1er Juillet 2004. Soit 1154,18 euros brut par mois. Le minimum garanti qui sert de référence aux diverses allocations et indemnités sociales est établi à 3,06 euros depuis la même date. Dans le même temps, les prix ont augmenté de 1,9% quand le RMI pour un allocataire seul est de 425,40 euros par mois, 638,10 euros pour deux personnes et quand le minimum vieillesse est de 599,49 euros par mois pour une personne seule et 1075,45 euros pour un ménage etc... Ces chiffres juste pour rappeler qu'il y a un monde entre la réalité de la France d'en bas et les discussions économiques de nos spécialistes libéraux.

Les ex-RUWEL trois fois malmenés

★ La CFDT Pays Basque dénonçait il y a quelques jours l'achat par les pouvoirs publics du terrain de l'usine RUWEL pour 3 millions d'euros. L'organisation syndicale l'assimile à ce qu'elle appelle une «triple peine». Après avoir été licenciés, malmenés sur le plan judiciaire (déboutés), les ex-salariés se voient au même titre que les autres contribuables condamnés à payer par la fiscalité le rachat du terrain. Il est en effet pour le moins contraire à une éthique sociale qu'après avoir bénéficié de multiples aides, après avoir eu ce terrain cédé gracieusement par la ville de Bayonne et après s'être débarrassé de 350 personnes, RUWEL WERKE se voit racheter par la CABAB le terrain initialement donné. On peut supposer que la rage est dans le coeur des 350 ex-RUWEL.

SEASKA dépitée

★ La fédération des ikastola a rencontré le recteur à Bordeaux il y a quelques jours. Pour Filipe ARAMENDI, vice-président de SEASKA, l'entrevue s'est mal passée. Il considère que la délégation s'est heurtée à un «grand mépris». D'emblée (c'est le Journal du Pays Basque qui le rapporte), le recteur William MAROIS a instauré une «ambiance froide» et n'a accédé à aucune demande de la fédération, si ce n'est quelques «miettes»: quelques heures supplémentaires pour respecter les textes en vigueur et les ratios au minima. SEASKA envisage plusieurs modes de lutte dans les jours à venir. Après l'organisation d'une opération escargot, elle sollicite les députés pour leur demander de «participer à la lutte».

IBER LOGISTIC dans la tourmente de la déréglementation

★ C'est une entreprise sise sur le Centre Européen de Fret (CEF) à Mouguerre. Elle assure essentiellement pour RENAULT le transport de pièces détachées entre France et Espagne. Mais il semble que depuis 5 ans environ les déficits s'accumulent. IBER LOGISTIC a été créée lors de l'achat de NORTH HEMIS COFRATIR par la multinationale espagnole TRANSFESA. Depuis, l'entreprise a connu 6 directeurs qui ne se sont pas vraiment occupés de la situation économique de l'entreprise. D'après les délégués syndicaux, le marasme vient d'un problème de dumping social. C'est de la directive BOLKESTEIN avant la lettre et qui dure depuis 4 ans avec l'utilisation de tractionnaires d'autres pays et qui emploient des chauffeurs payés au lance-pierre. C'est quand même là le contraire de l'Europe sociale qui se construit et la direc-

tion, sans une once de culpabilité parle de coûts de production trop élevés et se montre prête à envoyer 103 personnes au tapis.

Harcèlement moral

★ Une première en France! Au mois de Mai, le PDG d'une entreprise de BTP de Montbéliard a écopé de 3 mois de prison ferme pour harcèlement moral. Max PERIN, responsable de l'entreprise EBCI devra en outre verser 10 000 euros à la victime et 15 000 euros à l'union locale CGT au titre de dommages et intérêts. Entre 2001 et 2003, Pierre PELLINI, élu délégué CGT de l'entreprise s'est trouvé confronté à de multiples manœuvres, brimades et tentatives de licenciement. Quand il a dénoncé le prêt de main-d'œuvre sur les chantiers, il s'est vu retirer les primes auxquelles il avait droit et son employeur s'est même permis d'effectuer des retenues injustifiées sur son salaire. Bien que les peines infligées au PDG soient inférieures aux réquisitions, elles sont une première judiciaire et rendent au moins un peu de dignité et de sérénité à la victime.

Solidarité

★ Le syndicat SUD du Conseil Général de la Nièvre se lance dans le commerce équitable en partenariat avec Artisans du Monde et la Confédération Paysanne du département. Le projet est de créer des «paniers solidaires» qui vont être proposés aux salariés du Conseil Général qui recevront des paniers de légumes et de fruits de l'exploitation de 2 maraîchers. Un circuit appelé «Solidaire avec les paysans» est monté et permettra dans un second temps de proposer d'autres produits d'Artisans du Monde (thé, café, chocolat...). Quand l'organisation sera bien en

place il est prévu l'embauche d'un salarié qui aura pour tâche de développer les initiatives d'économie solidaire.

Contre les EPM

★ POLITIS du 12 mai informait que le SNEPS (Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée) lançait un appel à la création de collectifs anti-EPM. Les EPM sont des établissements pénitentiaires pour mineurs et c'est une nouvelle idée du ministère de la justice pour une «meilleure individualisation de la peine». Ce système vise surtout à isoler les mineurs en difficulté. Le SNEPAP-FSU, autre syndicat de l'administration pénitentiaire dénonce un projet de loi élaboré sans concertation avec les personnels ainsi qu'un dispositif qui vise à écarter les personnes détenues les plus en mal-être et donc susceptibles de récidives.

Allemagne : Prostitution à l'ANPE

★ En 2002, une loi a légalisé la profession de prostituée. Et voici que la nouvelle loi sur l'emploi, entrée en vigueur le premier janvier 2005, oblige les chômeurs à accepter le travail qu'on leur propose sous peine de se voir radiés des aides sociales. La très officielle fédération allemande des métiers du sexe n'a pas hésité et a lancé un appel à recrutement auprès de l'agence fédérale de l'emploi. Une chômeuse allemande qui se voit proposer un poste de prostituée peut-elle encore légalement refuser ?

(Revue Silence n° 322)

Irak : marche arrière

★ Il y a un an, en Irak, des milliers de femmes avaient manifesté pour la reconnaissance de leurs droits par le nouveau régime, elles étaient tête nue. Un an après, nouvelle manifestation, elles n'étaient plus que quelques dizaines et la plupart étaient voilées. Dommage collatéral de l'intervention américaine ?

(D'après Les Pénélopes, mars 2005.)

NON au dragage de l'Aiguette !

Le port de plaisance de l'Aiguette a été en grande partie démantelé du 18 au 30 avril dernier. Pendant 20 ans environ, les pontons placés en travers du cours d'eau auront freiné le courant et capté des quantités impressionnantes de troncs d'arbres qui sont désormais enfouis dans la vase.

Coincé entre le port à son extrémité aval et les remblais du pont de l'Île à l'autre bout en amont ce bras de l'Adour, d'environ 1,8 km de long, est ainsi victime de ce que l'on peut considérer comme un remblaiement non autorisé.

À quand les sanctions ?

AU final, on se retrouve avec quelques hectares remblayés (bien visible à marée basse), des dizaines de milliers de mètres cubes de vase... et autant de capacité de stockage perdue en cas d'événement fâcheux. On verra bien ce que dira le Plan de Prévention des risques d'inondation (PPRI)...

Malgré la disparition des 5 principaux pontons, on est encore loin d'un courant suffisamment fort qui permette de retrouver l'autocurage du bras tel qu'il existait auparavant depuis des siècles ou des millénaires. D'ailleurs, le retour éventuel d'un effet de chasse devrait logiquement faire resurgir à terme les troncs d'arbres et autres carcasses de bateaux actuellement enfouis.

Silence radio...

La meilleure solution consisterait à éliminer les remblais qui étranglent l'Aiguette depuis maintenant 25 ans, ainsi que la passerelle hors normes qui repose sur lesdits rem-

Un pont au rabais

À l'origine, et jusqu'en 1955, l'Île de Lahonce n'était accessible que par barge (hommes et bétail) au lieu-dit Port de Lahonce. En 1956, la société "Vergers de La Honce" fit édifier un peu plus loin un pont en bois. Seulement, les piliers en bois plantés dans l'Aiguette nécessitaient un entretien, voire un remplacement régulier, because l'eau salée de la marée. D'où l'idée géniale du nouveau propriétaire, en 1980, de supprimer le pont de bois, de rétrécir l'Aiguette en remblayant les deux berges et de poser une passerelle métallique sur les remblais. Adieu les soucis d'entretien ! Et tant pis pour l'Aiguette.

blais, et de les remplacer par un pont aux normes.

Si une délibération a été votée dans ce sens par le Conseil municipal de Lahonce le 8/03/04, un silence de plomb est retombé sur le dossier, depuis les articles parus dans la presse locale à la même époque.

L'envasement de l'Aiguette est étroitement lié depuis 1981 à l'enfouissement du dossier de 1995. Seule l'étude SAFEGE de 2005, payée par les contribuables, mit en lumière le scandale, mais seulement entre initiés.

Fausse solution à vrai problème

Si l'envasement de l'Aiguette a toujours été un sujet tabou, c'est pour laisser le champ libre à des intérêts privés, notamment immobiliers : lotissement sur l'Île, projet immobilier au port... Nous les avons évoqués dans les précédents numéros d'Ortzadar.

Cependant, des usagers du site subissaient les inconvénients de cette vase omniprésente : "école de voile", plaisanciers, pêcheurs, bateau-école...

Une solution toute provisoire fut alors mise en avant : enlèvement d'une partie de la vase, autrement dit un dragage partiel du plan d'eau.

«En 1997, le Club Adour Plaisance se voit obligé de curer à ses frais une partie du port afin d'assurer une activité voile décente.

Pour 1998, M. Landart (maire de l'époque) interdit à M. J.-P. Rousset (Président du Club Adour Plaisance) d'effectuer le même curage.

Pourtant, un désenvasement a bien eu lieu par la société DRAGMAR, du jeudi 30 juillet au lundi 3 août 1998.

C'était une barge à fond ouvrant équipée d'une pelle, non immatriculée.» (extraits d'un journal d'opposition de l'époque)

Vases communicantes

Une fois la barge pleine, elle allait larguer la vase au milieu de l'Adour !

Interrogée par l'Adil, l'administration répondait qu'il n'y avait pas eu d'analyses préalables. Pourquoi faire compliqué quand on peut faire ultra-simple ? On ne sait d'ailleurs même pas s'il y avait seulement une autorisation... Tout est allé très vite.

Cette opération n'allait pas porter chance à la société Dragmar, "venue essayer son matériel à titre gracieux", qui déposait son bilan quelque temps après.

Quant au plan d'eau, il était à nouveau rapidement envasé aussi...

Bref, on aura compris que le dragage partiel de l'Aiguette fait surtout l'affaire de ceux qui ont intérêt à renvoyer aux calendes le dossier du pont.

Sans doute inspirés par le dragage, l'an dernier, du port du Brise-Lame d'Anglet et la présence de la drague dans le port de Bayonne, les "ceux" en question essayent de

relancer en coulisses cette vraie fausse-bonne idée, ce qui nous a incités à (re)faire le point sur ce dossier sensible.

Association de Défense des Intérêts de Lahonce

suite de la page 3

valeurs de même ordre de grandeur dans le voisinage d'installations métallurgiques ou de cimenteries brûlant des déchets industriels toxiques.

La seule dose admissible est la dose ZERO.

La conclusion du Dr Puygères est sans équivoque : aucune concentration de dioxines n'est inoffensive. La seule norme acceptable est la norme zéro. L'application stricte du principe de précaution apparaît donc fondamentale pour l'ensemble de ces molécules.

CRL

Pg : picogramme ; dans un millionième de gramme, il y a un million de pg
Ng : nanogramme ; 1 ng = 1000 pg
Plus d'info sur le site amies-france.info





Petit instantané !...

Par la Commission du CADE

INSTALLATIONS CLASSEES

La commission Eau du Collectif des Associations de Défense de l'Environnement a rendu public son travail de contrôle des usines classées de notre zone. Nous publions ci-dessous leur document.

GALERIE DE PORTRAITS

AVERTISSEMENT

Les usines considérées comme "installations classées" sont autorisées à fonctionner mais doivent fournir régulièrement des analyses aux inspecteurs des installations classées. La fréquence et les paramètres analysés sont expressément spécifiés dans l'arrêté préfectoral autorisant le fonctionnement.

Le retard mis par certaines entreprises pour transmettre leurs résultats à la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, la Recherche et l'Environnement), les délais d'obtention des auto-analyses des usines, associés à la grosse charge de travail demandée aux bénévoles des associations, font que les valeurs que nous présentons ici correspondent à une photo de la situation fin 2002 et début 2003. Nous avons sollicité les analyses des auto contrôles le 12/10/03. La première réponse obtenue date du 18/02/04, de nombreux documents manquaient, la plupart (pas tous) nous est parvenue le 11/05/04. La situation de certaines usines a pu évoluer depuis, il n'en reste pas moins que toutes ces valeurs sont authentiques.

Tannerie de Villefranque

Les contrôles devaient être mensuels ; pour 2002, nous n'avons reçu que le mois de février et nous avons noté des dépassements en MES (matières en suspension) : 122 au lieu des 60 autorisés, et 137 au lieu de 66 pour l'azote. Pour le 1° semestre 2003, nous n'avons que mars. En mars le pH et le débit dépassent les normes. En avril le débit est dépassé à nouveau.

Bonnet-Névé

Les auto-analyses fournies sont conformes.

Dassault

De nombreux paramètres, qui doivent être contrôlés, ne le sont pas : le fer, le plomb, le total des métaux, les nitrites, le cuivre, le zinc, l'étain, le nickel, le titane et le cadmium. Les analyses obligatoires trimestrielles, faites par un labo indépendant ne sont pas fournies. Le débit et le pH qui doivent être contrôlés en continu, ne le sont pas non plus. Pour le fluor, on note de dépassements importants en février et août 2002 et en juillet 2003 (7,45 au lieu de 1,2) L'usine phare de la région se moque des contrôles et les Administrations concernées lui foutent une paix royale.

Bacheforès.

Une étude de mise en conformité étant en cours, nous n'avons rien obtenu. La réponse du 11/05/04 nous promet des analyses sur l'air. A ce jour, nous ne les avons pas encore reçues.

Raffinerie du Midi

Un bassin de collecte des eaux en amont du décanteur était prévu pour fin octobre 2003. Pour 2002 et 2003, nous notons de nombreux et de gros dépassements en DCO (Demande Chimique en Oxygène) : 4000 au lieu de 120 le



25/04/02 et 4110 en août 2003. Pour les chlorures, nous notons d'énormes variations : 17900 le 26/7/02, et 18 seulement le 18/10/02. On atteindra 18000 le 14/8/03. On notera aussi 27,9 en hydrocarbure au lieu des 15 autorisés, le 7/01/04.

Dubos Bitume

Cette usine n'a jusqu'à présent jamais fourni d'analyses. Un nouvel arrêté est en préparation. Trois analyses sans commentaires sur les émissions dans l'air nous ont été fournies. Nous n'avons pu les interpréter en l'absence de normes fournies par arrêté préfectoral.



S DE NOTRE RÉGION

Signature Hendaye

En 2002, la DCO est dépassée en janvier (435 au lieu de 150), en novembre et en décembre. Nous n'avons rien obtenu sur la température. En 2003, la DCO est dépassée en janvier, et le fluor en juillet. On nous a donné une analyse de rejet atmosphérique de décembre 2003, mais sans normes et sans commentaires.

Turboméca

Nous n'avons pas obtenu le débit et le pH qui doivent pourtant être mesurés en continu. La moyenne des résultats trimestriels est conforme. Par contre les analyses obligatoires quotidiennes en chrome 6 et hebdomadaire de divers métaux ne sont pas fournies, ce qui a pour conséquence de masquer les pics éventuels.

LBC Tarnos

Aucun document fourni ; « à venir » nous dit-on dans la réponse. Rien n'est venu.

SAADEG Boucau

Cette usine n'a fourni aucune analyse obligatoire.

SAFAM (Fonderie de Mousserolles)

Cette entreprise n'a jamais fourni d'analyse réglementaire, et elle a mis aujourd'hui la clé sous le paillason. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce ne sont pas les contrôles draconiens qui l'ont faite fermer.

Louit (Récupérateur)

Aucun contrôle trimestriel des effluents. Seule une facture pour l'enlèvement de 2,35 tonnes de déchets de vidange, le 11/04/03, suivie d'une autre de 1350 Kg le 04/12/03, nous ont été fournies.

Maiseca

Nous n'avons reçu qu'une analyse de l'APAVE (organisme de contrôle), qui a fourni des analyses sur la concentration en poussières sur trois sites de l'usine.

On relève, en g/m² sur 24 heures, 16,7 ; 13,1 et 15,5. Le document précise : « Il n'existe pas de valeurs de références... » néanmoins, dans le même document, on qualifie de « zone faiblement polluée », une zone où les concentrations sont inférieures à 1 g/m² et par jour.

Bayonne Manutention

Dans cette usine, il y a des produits dangereux, comme l'ammonium, même à une plus faible concentration qu'AZF. Dans la réponse de la DRIRE, on nous précise que les résultats sont à venir. Et ils ne sont jamais venus.

ADA (Aciérie de l'Atlantique)

Fumées : En 2002, sur 299 jours de production, 55 ont été marqués par des dépassements divers des normes (soit 18 % des jours de production) et 45 jours ont été marqués par des pannes du système d'enregistrement des contrôles (soit 15 %). A souligner quelques pics en juillet 2002 avec des rejets de 522 kg par jour en moyenne et 3 tonnes pour le seul 30 juillet. 18,2 kg de métaux par heure dont 12,38 de zinc et 5,2 de plomb pour le 25 juillet.

En 2003, il n'y a plus que 27 jours de production où des normes sont dépassées soit 8,4 % des jours travaillés. Cependant le nombre de jours où le système d'enregistrement des contrôles est en panne passe à 80 soit 25 % des jours de production. Les « pannes » auraient-elles effacé les dépassements ?

Rejet pluvial : Les analyses doivent être hebdo. Au 1^o trimestre 2002, pas d'analyses car paraît-il, il n'a pas plu.

Au 2^o trimestre 2002, le débit atteint 1670 m³ par jour au lieu de 6,5 mais il n'y a pas d'analyses car il y a trop de pluie.

Le 11/06/03 un contrôle inopiné fait apparaître un dépassement important de débit.

Rejets de refroidissement : Aucune analyse n'est fournie.

Eaux usées. Le pH est des plus fantaisistes depuis la création de l'usine. Devant être compris entre 5,5 et 8,5, on remarque 11,49 en février 2002. En août 2002, 2,94. En 2003, on note 9,64 en juillet, et 14 en décembre.

Pompage dans la nappe (gratuit) : Autorisé pour 60m³/h à l'ouverture de l'usine, on le dépasse tous les mois, avec des pointes à 150 m³/h en octobre 2002 et 137 en avril 2003. La consommation en eau industrielle (payante) reste ridicule

SCORIES d'ADA

(Désormais propriété de DURRUTY). On nous a répondu « à venir ». Jamais venu.

SOGIF (Air liquide)

A venir également.

BRIGANTINE Anglet

On nous a fourni seulement janvier, février et mars 2002. Nous n'avons pas trouvé d'analyse du chrome, devant être réalisées par le labo de Lagor.

CONCLUSION

Ces résultats montrent clairement que les mauvaises habitudes perdurent. On notera une fois de plus que ce sont les associations qui jouent un rôle de veille environnementale et d'information. Seule la pression croissante des riverains peut ensuite entraîner un changement et des progrès significatifs.

La commission Eau du CADE



... petit instantané !

QUATRIEME FORUM SOCIAL DU PAYS BASQUE

Les 20, 21 et 22 mai 2005 a eu lieu la quatrième édition du Forum Social du Pays Basque. Toujours dans l'esprit de débattre et de renforcer les alternatives locales au système capitaliste néolibéral, enrichi des expériences précédentes, le comité d'organisation a fait du forum un moment fort en souhaitant rassembler plus de monde, en touchant des publics divers, en élargissant le comité de parrainage et en associant plus étroitement les structures qui le désirent. Une dynamique est créée au sein de tous ces ateliers, associations, syndicats, organisations, pour tous ceux et celles qui au Pays Basque veulent construire «d'autres mondes possibles».

Soirée d'ouverture : au cinéma *L'Atalante*

« *J'aime travailler* » de Francesca Comencini. Anna vit seule avec sa fille et travaille au service comptabilité d'une grande société. Aimant son travail, appréciée de tous, sa vie bascule le jour où son entreprise est rachetée par une multinationale, quand ses directeurs la changent de poste et l'obligent à recommencer au bas de l'échelle. La projection a été suivie d'un débat sur le harcèlement moral au travail.

Marché équitable

La création d'un marché équitable régulier à Bayonne est en bonne voie. Un marché composé à la fois d'acteurs du commerce équitable, de producteurs-agriculteurs (faisant des produits fermiers ou bio) et

d'artisans locaux. Une association a été créée pour ce faire : elle regroupe Afrikolore, Alternatiba, Artisans du monde, Aspal, Han eta Hemen, Ethiket bus et Gatudenda. Des partenariats ont été établis avec les groupements d'agriculteurs Idoki et BLE. La liste reste ouverte. Une demande de subvention a été adressée à la CRESS (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Aquitaine), et un premier contact a eu lieu avec la mairie de Bayonne. D'autre part, une étude de marché a été réalisée par les étudiants Tech de co de Bayonne. Le principal objectif est que ce marché serve de tribune afin de changer de mentalité et de manière de consommer, les stands recevront des producteurs BIO soit locaux (maraîcher, fermier, fabricant de produits etc...), ou issus du commerce équitable (pour les produits que l'on ne trouve pas ici ex : le café, le coton, tissus etc...) ainsi que des artisans locaux ne se servant que de matières premières locales. Une charte, une convention et un règlement intérieur vont être établis. Un emploi à 1/2 temps doit être créé.

Bilan, un an après la loi Sarkozy

La réforme de la double peine, la déshumanisation de la rétention des étrangers.

Le mensonge Sarkozy, tous les étrangers ne bénéficient pas d'une protection absolue car il y a des clauses d'exception. Pour se mobiliser localement contre la déshumanisation des conditions d'arrestation et de rétention, une structure « CIMADE » a été créée.

Tél. : 05.59.48.04.54

Courriel : der.hendaye@cimade.org

S'approprier les médias et participer à la création de l'information

L'importance et l'enjeu de « *la production collective d'une information libre* ». Deux outils liés à l'internet existent : Indymedia Euskal Herria

et wikipedia. Pour Indymedia, l'équipe de rédaction se charge de la mise en ligne d'articles au centre de la page, la colonne de droite (newswire) est ouverte à quiconque (individu, association...) veut y mettre une information en ligne. Si toute information balancée peut être commentée, corrigée, voire mise à la poubelle, elle est toujours consultable (et sa « censure » nécessite un certain délai). L'autre support d'élaboration collective de l'information, mais sur des bases encyclopédiques, c'est Wikipedia. Une encyclopédie que chacun peut enrichir de ses connaissances. Pour toute information contacter sur xaresd@gmail.com

Comment faciliter l'accès au logement à la population locale et aux jeunes

Présentation du Projet de SCI (Société Civile Immobilière) du groupe de jeunes de Garazi Baigorri. Achat de maison et aménagement d'appartement avec le soutien financier de la population. Après cette présentation, il a été rappelé la nécessité d'intégrer ce projet dans la lutte plus globale de dénonciation et de remise en cause de la situation du logement et du foncier.

L'enseignement de l'Euskara doit-il / peut-il être obligatoire ?

Tout d'abord nécessité de fixer des objectifs linguistiques (notamment dans le cadre du Groupe d'Intérêt Public). Ces objectifs seraient : que tous les enfants au Pays Basque aient une connaissance de base de l'Euskara dès le début de la scolarité. Sensibiliser et conscientiser les habitants et habitantes du Pays Basque; Permettre aux enfants qui ont manqué le démarrage de l'enseignement en Basque de rejoindre la filière par immersion; Permettre aux adultes d'apprendre le Basque par le biais de la formation continue (pendant le temps de travail et/ou par cours du soir).

Construire en poètes

« Les prestidigitateurs de l'invivable » ou l'urbanisme de l'urgence.

Dans un système capitaliste mondialisé où tout devient marchandise, la ville n'échappe pas à la règle. L'une des alternatives à l'aspect concentrationnaire de l'habitat en périphérie a été abordée, à travers l'auto construction, utilisant des matériaux écologiques, dans une conception architecturale bio climatique. Exemple, le réseau Eco hameau. Mais cela n'est qu'un soin palliatif : en conclusion, il nous a semblé important d'adopter une vision globale de l'urbanisme, prenant en compte les matériaux, les économies d'énergie et la gestion des déchets. Sans cela nous n'échapperons pas à la marchandisation de l'humain.

Quand l'union Européenne tue l'Europe

Un film explicatif du traité constitutionnel européen de Raoul Marc Jennar distribué par l'Urfig a été visionné. Les réactions ont suivi ; le défaut d'élaboration démocratique du traité, le manque d'ambition sur le plan social dû au blocage de la double unanimité (chaque état + la commission), sur le plan économique, la volonté de libéraliser tous les secteurs d'activité sans avoir besoin de l'unanimité (contrairement au domaine social). Par contre le positif est que vu la position des socialistes européens, l'enjeu a permis de réinvestir le débat citoyen.

Création collective et philosophie libre

Il est question de la création d'œuvre intellectuelle dans un modèle propriétaire ou libre. Dans un fonctionnement légal grâce aux licences (GPL, licence art libre, Creative Commons...) Certaines forces veulent s'accaparer des créations artistiques ou intellectuelles en déposant des Brevets sur les logiciels ou sur le vivant.

Construire en poètes « Je décide, donc j'y vis »

Les intervenants ont donné des exemples de mode de vie alternatif, autonome par rapport à la société marchande et créateur de leurs emplois, autonomie simple, autonomie critique de la technologie. Qu'est ce qui favorise la spéculation foncière et mobilière ; Eléments psychosociaux : attachement à la propriété privée, manque d'approche collective de la terre, relation avec le voisinage. Eléments matériels : augmentation de la taille et diminution du nombre d'exploitations agricoles, concentration de l'habitat. La spéculation empêche de vivre et travailler au pays. Un constat a été fait dans le Pays Basque au travers d'actions menées par le collectif anti spéculation de Basse Navarre et l'association LEIA.

De la ville à la terre : quel lien ?

Comment replacer la production et sa consommation comme acte politique ? Diverses propositions ont été faites ; création d'une Ambassade de la campagne en ville; Jardins, vergers collectifs (adopter des choux) ; éducation pour retrouver la nature et les saisons. Prochaines étapes : Demande formelle à la Laborantxa Ganbara de créer un groupe prospectif sur le thème de l'agriculture en dehors d'une société capitaliste.

Le projet AMAP

Cet atelier a été essentiellement informatif sur le système des AMAP : un partenariat entre consommateurs et producteurs avec un engagement anticipé d'achats par le consommateur. Les consommateurs se constituent en association et recherchent des producteurs intéressés. Les points forts des AMAP : Garantie de vente pour les producteurs ; produits sains et de qualité pour les consommateurs ; sortir de l'économie de marché ; Lien direct et de confiance entre consommateurs et agriculteurs ; soutien d'une agriculture paysanne ; projet de création d'une AMAP au Pays Basque ; réunion à venir pour réunir des consommateurs intéressés ; pendant l'atelier, les

coordonnées ont été laissées par les personnes intéressées. Création de l'association.

Face au sommet du G8 de juin 2005 en Ecosse préparons la riposte...

Actuellement, le G8 s'élargit avec le sommet du G20 (Brésil, Argentine, Inde...) Groupes d'opposition : Ecologistes, anti-militaristes... Trauma action group : gérer les traumatismes des militants suite aux répressions policières. Thèmes abordés : Les différents moyens pour mettre en place une information via Indymedia. Création d'une radio sur Internet en euskara, espagnol et français pour permettre d'avoir une information alternative aux médias traditionnels. Permettre aux basques du monde entier d'être informés sur ce qui se passe au Pays basque.

Se réapproprier l'entreprise pour en changer la finalité

Dans un système capitaliste qui considère les entreprises comme plus importantes que les individus, il existe des bulles de démocratie : des entreprises contrôlées et gouvernées par leurs travailleurs et qui fonctionnent en réseau. Différents statuts permettent la création de ce type d'entreprises, dont les SCOP (Société Coopératives de Production). L'atelier s'est conclu sur l'idée que c'est une initiative à faire connaître. De nombreux créateurs d'entreprises ignorent ces possibilités par manque d'information. Il a été décidé de recenser, toutes activités confondues, toutes les structures du Pays Basque nord qui recherchent les mêmes objectifs, en vu d'une mise en réseau.

Quand on empile des gens comme des pommes, ils pourrissent

L'atelier a commencé par une description des techniques et matériaux écologiques permettant de concevoir un logement social de qualité, à moindre coût, respectant les habitants et leur environnement. Des réalisations d'éco hameaux auto construits et auto gérés par leurs occupants ont été présentés. Les participants ont rapidement pris conscience que ces alternatives se

heurtent nécessairement aux lois générales de l'économie de marché et à l'Etat qui s'oppose à l'autonomie des individus et de leurs communautés. Ainsi, le concept de logement social en tant qu'il reconduit la division sociale entre riches et pauvres ne vaut que pour aménager le système actuel. Il n'est plus opératoire pour penser une véritable alternative. Il a paru aux participants que la transformation des modes de conception, construction et occupation de l'habitat impliquera la sortie du capitalisme.

Semences paysannes

Le nombre trop restreint de variétés de plantes autorisées à la culture ne permet plus de maintenir une saine biodiversité, adaptée à chaque terroir. L'existence d'un catalogue officiel référençant quelques semences ou graines impose arbitrairement aux paysans une limitation voire une interdiction de diffusion, d'échange ou de don de leurs propres semences et plants (sous le couperet de la répression des fraudes...) Trois ou quatre variétés couvrent 60 % de l'assolement annuel en blé et 80 % des légumes cultivés il y a 50 ans ont disparus. Le brevetage du vivant, le lobby semencier, les traitements chimiques, les hybrides et OGM viennent bousculer et appauvrir ce que des millénaires de culture paysanne a façonné. Des réseaux de résistance existent et luttent pour rétablir cette érosion dramatique (Réseau *Semences paysannes*). A l'échelon mondial, des disparités importantes sont constatées et l'on impose aux paysans (ex : Afrique) une vision productiviste au coût exorbitant et aux conséquences néfastes pour l'environnement et la santé (des packs de graines modifiées avec leurs traitements chimiques). Partant de ces constats, quelques pistes concrètes ont émergé de l'atelier : Mise en place de bourse aux graines et échange de semences anciennes (*Terres Océanes...*) Sensibilisation des consommateurs (ex : création d'un journal local d'infos autour de ce sujet reliant les producteurs aux consommateurs). Création d'une antenne Terre et humanisme accueillant déjà en son sein (Ardèche) l'association

Kokopeli (semences anciennes et biodiversité). Renforcement de l'info au sein de Laborantxa Ganbara: BLE, connexion avec BIOLUR (Pays basque sud, biodiversité et semences anciennes). Sensibilisation auprès des jeunes et scolaires : visite de fermes, pédagogie verte.

Coup de cœur pièce de théâtre « Port du casque obligatoire » le one man show de Jules

Sous un chapiteau sans prétention, un artiste génial nous est apparu « Jules » De Bush - Ben Laden à Poutine, de la poupée Barbie au poupon Papon... Jules recherche une amnistie. Les quelques objets qu'il nous présente sont en marge de l'histoire, entre vérité et mensonge. Se méfiant des juges anti-terroristes comme des gros titres dans la presse, il nous fait rire sur des sujets graves : la manipulation, la guerre, la torture, la condition des femmes au nom de la tradition, les fausses démocraties, le monde qui nous entoure.

Le comité de parrainage

Atalante, Collectif expression artistique, Les Chimères, Afrika Kolore, Alternatiba (EHKA), Artisans du Monde Bayonne-Anglet-Biarritz, APF, Arroka Espace culturel, Askatasuna, CDDHPB, Les amis de Karl Marx, Observatoire international des prisons (OIP), Patxoki, Piztu, Nicolas Lagoueyte, CLEFE du BAB Enborra, CADE (collectif des Associations de défense de l'environnement), Organbidexka Col Libre, Aldudarrak Bideo, Kanaldude, Baiona TV, Ekaitza, Euskal Irratiak, Gatzuzain, Journal du Pays Basque, Kutzuz, Ortzadar, Emazteek diote, Euskaldun Gazteriak, Association France Cuba, CIMADE, Comité Palestine, Terre des Hommes, AC ! Pays basque, CGT Educ, CNT, ELB, LAB, SUD.

www.forumsocialpaysbasque.org





Mondialisation et démocratie

Le monde tel qu'on le rêve

Le traité constitutionnel européen, dont par référendum, des peuples européens viennent de refuser la ratification, s'inscrit dans une vaste stratégie de mondialisation qui a pour projet d'instituer dans l'avenir un gouvernement universel. Cette idée semble logique étant donné que toutes les nouvelles techniques, tous les modes de vies nouveaux concourent à la mondialisation. Il est donc dans l'intérêt de tous les peuples de s'entendre sur des règles communes pour dépasser le temps des conflits internationaux. La paix universelle est un rêve millénaire. Le moment est venu de le réaliser.

Pour construire ce monde harmonieux auquel légitimement nous aspirons, il faut en dessiner les contours avec précision, comme un architecte dessine le plan et l'élévation d'une maison avant de la bâtir. Ce dessin, il est déjà plus qu'ébauché : Les grands traits sont la déclaration universelle des droits de l'homme et les grands principes de bases pour vivre tous en harmonie : La liberté, l'égalité, la solidarité, ainsi que le cadre politique qui permet au mieux de les faire respecter : la démocratie, c'est-à-dire le gouvernement du peuple par lui-même.

Le monde tel qu'on le voit

Mais ce n'est pas ce dessein là que l'actuelle mondialisation est en train d'accomplir. Le modèle depuis longtemps mis en œuvre, c'est la ploutocratie, le gouvernement mondial d'une élite regroupant les puissances de l'argent et des armes, et aussi la puissance intellectuelle d'un maximum de collaborateurs

achetés ou bénévoles. Ceux qui voudront œuvrer à cette « gouvernance » feront partie de la minorité qui vivra dans le confort et la sécurité. Les autres, la masse immense des peuples, les pauvres, seront au mieux les instruments, au pire les victimes de la construction de ce monde élitaire. On les tiendra en main en leur laissant l'illusion de la démocratie, le vote où il sera toujours vivement recommandé de dire « oui » au système dominant, en les détournant vers la religion et les jeux pour rêver. Voilà le meilleur des mondes.

C'est dans ce monde-là que nous vivons déjà, jour après jour, la démocratie nous est un peu plus confisquée, ce qui explique le désintérêt croissant pour les consultations électorales.

Le monde tel qu'on nous le cache

Comment en somme-nous arrivés là ?

Les héritiers en fortunes et en idéologie des anciens régimes monarchiques de droit divin, n'ont jamais admis les révolutions populaires des trois siècles passés. Les élites bourgeoises ont su conserver, préserver et faire fructifier les fortunes privées et les idées de ce passé qu'on a cru révolu. Au lendemain des deux épouvantables guerres mondiales, ces élites, encouragées par l'aspiration des peuples à la paix et au bien-être, ont pu envisager un monde selon leur intérêt. Un monde pacifié certes, mais un monde où le citoyen deviendrait consommateur, où les loisirs encadrés remplaceraient le souci de la chose publique, et en place de culture, la publicité spectacle abêtissante.

Soyez sages nous nous occupons de tout

C'est une stratégie aux allures d'iceberg qui s'est mis en place. La partie visible montre un réel progrès : la déclaration universelle des droits de l'homme, (1948), les Nations Unies, (1949), les démocraties occidentales avec leurs modèles économiques et sociaux auxquels nous sommes si bien habitués.

Et la partie cachée de cette stratégie, ce sont plusieurs institutions pratiquement inconnues du grand public qui depuis plus de trois-quarts de siècle conçoivent l'avenir du monde.

Le très british « *Institut Royal des Affaires Internationales* » inaugure la série en 1920, suivi du « *Conseil des Relations Internationales* » 1921, puis du « *Groupe Bilderberg* », en 1954, du « *Club de Rome* » 1972, de la « *Commission Trilatérale* » 1973, Amérique du Nord, Europe, Japon -, et de « *la Table Ronde Européenne* » (ERT) 1983 etc...

C'est au sein de ces organisations presque secrètes, du moins très discrètes, que se construit le monde où nous vivons, en dehors de toute volonté des peuples. Il n'y a aucun compte rendu des délibérations, les membres invités, souverains, chefs d'états, politiciens, patrons de multinationales, patrons de médias, journalistes, sont souvent, par règlement interne, tenus au secret. La sécurité de ces réunions est assurée par l'armée et la police du pays organisateur ; des réunions résolument décisives et absolument privées.

Les invitations sont donc envoyées seulement à des importantes personnalités respectées de tous, qui pourront - par leurs connaissances, leurs expériences, ainsi que par l'influence qu'ils ont dans les cercles nationaux et internationaux - « **promouvoir au mieux les objectifs du « Bilderberg »** », dit par exemple Joseph Retinger, l'un de ces V.I.P. Mais les objectifs dont il parle, aucun média n'en a averti le grand public depuis 50 ans que « Bilderberg » existe. Il en va de même pour la plupart des autres clubs où se tisse notre destin.

Il est certes naturel que se constituent des clubs où l'on puisse discuter librement de tous sujets, c'est un droit légitime. Mais ce qui ne l'est pas c'est que ces clubs se substituent aux organes de la démocratie chargés par la volonté des peuples de définir les politiques qui nous concernent tous, c'est que leurs travaux soient marqués au sceau du secret : Pourquoi ? Ces projets sont-ils tellement inavouables?

La citation que voici répond à cette question. David Rockefeller s'adressa en ces termes à la Commission Trilatérale en 1991:

« *Nous sommes reconnaissants envers le Washington Post, le New York Times, Time Magazine et d'autres grands journaux, leurs directeurs ayant participé à nos rencontres et ayant respecté la promesse de discrétion pendant près de 40 ans. Il nous aurait été impossible de développer notre Plan pour le Monde toutes ces années durant si les projecteurs avaient été braqués sur nos activités. Le Monde est maintenant plus sophistiqué et plus préparé à accepter un Gouvernement Mondial. La Souveraineté Supra-Nationale d'une Elite intellectuelle et de banquiers est sûrement préférable au principe d'Autodétermination Nationale (des peuples) pratiquée tout au long de ces derniers siècles.*»

La constitution ultra-libérale qu'on nous a prié de ratifier « pour l'Europe », et que nous avons rejetée... pour l'Europe également, n'est qu'un brouillon de la future constitution mondiale que tôt ou tard les « élites » et les banquiers vont nous concocter dans le secret des clubs.

Pour la justice et la liberté, pour la sauvegarde de la nature, pour la vie sur terre, est venu le temps de la résistance à la tyrannie mondiale qui nous menace.

Attac Pays Basque. commission communication-information

Assainissement autonome - 3

Les dispositifs d'assainissement non collectifs, "assainissement individuel" dans le langage courant, ne doivent pas être considérés comme des solutions provisoires en attendant la desserte par l'assainissement collectif mais comme un équipement à caractère définitif offrant des performances satisfaisantes sous réserve d'une conception adaptée au contexte et d'un entretien régulier.

Un assainissement non collectif comporte deux étapes : le **prétraitement** et le **traitement**.

Le prétraitement

Il élimine au mieux 30 % de la pollution.

Dans tous les cas, il faut assurer une décantation liquéfaction des eaux usées : cette première étape de l'épuration se fait dans une fosse toutes eaux.

En amont de la fosse, un bac à graisses doit être mis en place lorsque l'activité est susceptible de générer des effluents riches en huiles et en graisses.

En aval de la fosse ou intégré à cette fosse, un préfiltre ou décolloïdeur doit être prévu. Il constitue une sécurité en évitant le départ des matières en suspension avec les eaux sortant de la fosse. Il s'agit du "fusible" de l'installation.

En sortie de la fosse toutes eaux, il subsiste au moins 70 % de la pollution. Un traitement d'épuration par le sol est, par conséquent, nécessaire.

Le traitement

C'est la nature du sol et principalement sa perméabilité qui détermine la filière. La réalisation d'un test de percolation permet d'évaluer cette perméabilité caractérisée par le coefficient K dit "coefficient de perméabilité".

✓ Sol perméable, non karstique ou non fissuré :

Épandage souterrain en sol naturel.

✓ Sol trop perméable (calcaire ou tuf) :

Lit filtrant vertical non drainé.

✓ sol perméable avec avec nappe phréatique affleurante :

Tertre d'infiltration.

✓ sol imperméable (argile ou glaise) :

Lit filtrant drainé avec rejet dans un exutoire.

Ce filtre sera :

- à flux vertical, s'il existe un dénivelé d'au moins 1,5 m entre le tuyau de sortie de la maison et le rejet

- à flux horizontal, si le dénivelé n'est pas suffisant. Il convient toutefois d'avoir un minimum de 0,6 m de dénivelé dans ce dernier cas.

Le recours à une telle filière exige de disposer d'un exutoire pour les eaux épurées (fossé ou réseau pluvial).

Fosse toutes eaux

Une fosse toutes eaux est un appareil destiné à la collecte et à la liquéfaction partielle des matières polluantes contenues dans les eaux usées.

Elle reçoit l'ensemble des eaux usées domestiques.

La fosse toutes eaux doit débarrasser les effluents bruts de leurs matières solides afin de protéger l'épandage contre un risque de colmatage.

Elle sera posée sur un lit de sable d'une dizaine de cm d'épaisseur.

La hauteur d'eau ne doit pas être inférieure à 1 m.

• Ventilation :

La fosse toutes eaux génère des gaz qui doivent être évacués par une ventilation efficace.

La ventilation est constituée comme suit :

• ventilation primaire :

L'entrée d'air est assurée par la canalisation de chute des eaux usées, prolongée jusqu'à l'air libre.

• extraction des gaz :

Le piquage pour l'extraction se fait se fait après la fosse et avant l'épandage.

L'évacuation de ces gaz est assurée par un extracteur placé au-dessus des locaux habités.

Le diamètre de la canalisation d'extraction sera d'au moins 10 cm.

• Dimensionnement :

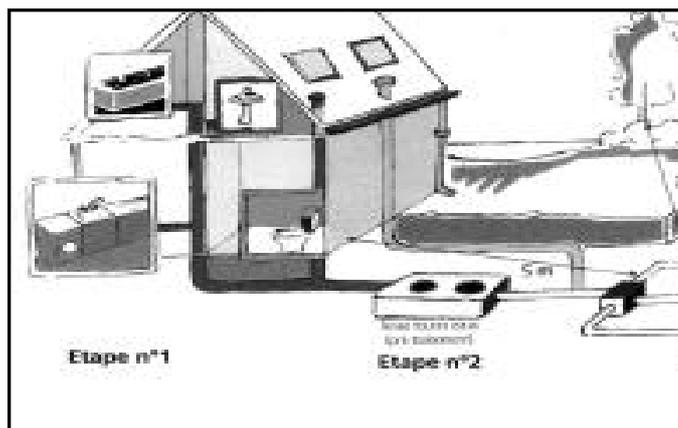
Le volume minimum de la fosse toutes eaux sera de 3000 l pour les logements comprenant jusqu'à 5 pièces principales. Il sera augmenté de 1000 l par pièce supplémentaire.

• Entretien :

Ce dispositif nécessite un entretien rigoureux. La fosse toutes eaux doit être vidangée tous les 4 ans minimum et le bac à graisse au moins 2 fois par an.

Incinérateur de Txingudi... Le syndrome de Tchernobyl est toujours présent

EN 1986 le Professeur Pellerin avait bloqué l'entrée du nuage sur la France, aujourd'hui le Maire d'Hendaye marche sur ses traces. Dans le cadre du projet de construction d'un Méga-Incinérateur, une enquête publique est organisée en Gipuzcoa, mais il n'y a rien de programmé pour les habitants du Labourd. Initialement prévue jusqu'au 10 juin, cette enquête a été repoussée à la demande des associations jusqu'au 02 juillet. Et M. le Maire, responsable de la santé des habitants ne se sent pas concerné. Pourtant la convention d'Aarhus, transposée en droit européen à compter du 25 juin, prévoit la consultation de toutes les personnes susceptibles de subir un préjudice. M. le Maire tombe sur un os.



"VILLA PARANOIA"

UN FILM DE ERIC CLAUSEN

VILLA Paranoïa, un film passé quasi inaperçu et qui nous offre pourtant une galerie de portraits incisifs et jubilatoires au Royaume de Danemark.

Tout d'abord Jorgen, petite cinquantaine solitaire et névrosée, éleveur de poulets.

Il est en quête de l'âme sœur, soucieux également de la prospérité et du renom de son entreprise.

Stage de développement personnel pour apprendre à rire, « coaching » pour trouver son look, Jorgen s'achète du bonheur « clés en mains »...

Erich Clausen dépeint avec une justesse ironique la solitude et le désert sentimental d'un homme engoncé dans sa névrose, oublieux des élans spontanés de la joie et du cœur.

En homme d'affaires avisé, Jorgen confie la promotion de ses poulets à une agence de publicité. Et c'est Anna, comédienne désargentée, qui s'y colle, dans l'espoir d'obtenir enfin le rôle de sa vie : Angélique dans « Le Malade Imaginaire ».

Mais trop, c'est trop ! Anna se rebiffe, refuse de dévoyer son talent et envoie promener le publicitaire, la publicité et le roi du poulet !

Jorgen est affublé d'un vieux père, impotent, acariâtre et malfaisant dont plus aucune infirmière ne veut s'occuper.

Contre toute attente, mais contre espèces sonnantes et trébuchantes, Anna accepte le poste de garde-malade et s'installe chez Walentin, le gérant, un malade qui pourrait bien être imaginaire.

Commence alors une étrange relation entre le vieil homme muet, sénile, cloué sur un fauteuil roulant et la jeune femme bien décidée à s'affranchir des rôles conventionnels, à faire tomber les masques en jouant sa propre partition. Elle

ne s'en prive pas ! Au jeune homme qui fait les courses, elle se présente comme une braqueuse de banque tout à fait crédible, pour Jorgen, elle sera une infirmière plus vraie que nature, et pour Walentin, un révélateur d'âme, un miroir sans tain.

Walentin est un étrange personnage, odieux, caractériel (joué avec maestria par Frits Helmut). Emmuré dans le silence, la souffrance et le remords, il se laisse glisser vers le néant, avec parfois des fulgurances de haine.

Petit à petit, sans concession, sans pathos, Anna restitue à Walentin sa part d'humanité, sa place de sujet. Elle débusque derrière le simulacre, le drame caché, forte de sa sincérité et d'un amour sans mièvrerie.

Désarroi de Jorgen en mal d'amour, prisonnier de son histoire, rejeté par un père dur et méprisant. C'est en prédateur brutal et odieux qu'il s'empare d'une jeune femme immigrée pour lui dérober son amour.

Scène de viol extrêmement pénible, qui offre une double lecture : à la fois signe d'une vilénie de l'âme et symbole de l'asservissement des faibles à la puissance des nantis.

Tout le film est un jeu de cache-cache, de dévoilement des sentiments, des faux-semblants, de l'amour et de la haine cachés, à l'instar de cette scène du «Malade Imaginaire», revue et corrigée par Anna !

Dans son film, Erich Clausen le clame haut et fort, l'amour est indispensable à la vie, n'en déplaise aux esprits chagrins !

Le metteur en scène porte un regard loufoque et tendre sur les personnages, des êtres tout à la fois pitoyables et émouvants, qui nous ressemblent comme des frères...



Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com

ET L'ABONNEMENT À ORTZADAR...
TU Y PENSES ?



Abonnez-vous à **Ortzadar**
Bimestriel - 1 an : 13 €
De soutien : 18 €

NOM, Prénom
Adresse
CP Ville

Bulletin à retourner à :
B.P. 4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 69286
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Illustrations et mise en page : José-Antonio AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne